

■ **Mme D. Bader**, à Sa lvan, 'Hôtel de l'Avenir', raison individuelle (FOSC du 21. 08. 1973, p. 2337). Radiation d'office par le préposé en application de l'art. 68 al. 1 ORC.
Journal no 852 du 14.08.2003
(01137160 / CH-621.1.004.827-4)